



19.06.2024

Val de Bagnes boucle ses comptes 2023 avec un bénéfice de 24 millions

Ce mercredi 19 juin, le Conseil général de Val de Bagnes a approuvé les comptes de l'exercice 2023 qui sont jugés comme très bons malgré les effets négatifs de la valorisation de l'électricité.

L'Exécutif communal a présenté au Conseil général des comptes qui mettent en lumière une gestion financière solide malgré les défis rencontrés durant l'année, notamment la volatilité du marché de l'électricité qui a impacté les prévisions initiales. Les chiffres clés de l'exercice démontrent une performance positive :

- Les revenus financiers ont atteint CHF 162'991'389, en croissance de 15.66 % par rapport au budget.
- Les charges de fonctionnement, maîtrisées, se sont montées à CHF 113'806'025, en baisse de 3.37 % par rapport au montant planifié.
- Les investissements nets se sont élevés à CHF 47'555'528, proche de l'exercice précédent.
- La marge d'autofinancement se monte à CHF 49'185'364
- Les comptes sont bouclés avec un excédent de revenus de CHF 24'213'404

Des recettes en hausse et une stabilisation des charges

Les faits marquants de l'année comprennent une augmentation significative des recettes fiscales, notamment dans le domaine des transactions immobilières qui sont souvent imprévisibles. *« Depuis quelques années, nous constatons avec satisfaction que les recettes fiscales dépassent nos prévisions, provoquant des revenus supplémentaires. Malgré cette tendance, la loi nous impose de préparer des budgets selon le principe de prudence, ce que nos services font. L'arrivée de contribuables aisés s'anticipe difficilement »*, explique Christophe Maret, Président de Val de Bagnes.

Les redevances hydrauliques ont également été plus favorables que prévues. C'est également le cas des taxes de promotion touristiques qui témoignent de l'attractivité de la destination.

Le compte de fonctionnement a enregistré une baisse des charges par rapport au budget. Cette baisse est principalement due aux frais du personnel pour des postes qui n'ont pas été repourvus immédiatement. La météo qui s'est avérée plutôt clémente en 2023 a aussi permis des économies diverses en frais d'entretien (dénéigement, cours d'eau ou encore diminution de la consommation d'énergie).

La commune se réjouit également des effets de la transition digitale. Les importants efforts financiers consentis ces dernières années se stabilisent désormais, offrant un parc informatique à jour, contrôlé et sécurisé.

Des investissements à la hauteur des ambitions

En termes d'investissements, la Commune a consenti à CHF 51'329'689.- d'investissements bruts, plus ou moins identiques à 2022. Ceux-ci sont principalement affectés à l'aménagement du territoire et à l'environnement (raccordement des eaux, assainissement de torrents ou encore réfection des routes et chemins). La reprise du

chantier du centre sportif, à la suite du crédit complémentaire de CHF 41 mio accordé par le Conseil général, fait également partie des principaux projets d'investissement.

L'analyse des indicateurs financiers confirme la solidité de la gestion communale, avec des ratios tels que le taux d'endettement net et le degré d'autofinancement qui se maintiennent à des niveaux jugés satisfaisants.

	Comptes 2023	Budget 2023	Variation %	Comptes 2022	Variation %
Revenus financiers	162'991'389	140'928'450	15.66%	152'901'734	6.60%
Charges financières	113'806'025	117'769'150	-3.37%	102'131'379	11.43%
Marge d'autofinancement	49'185'364	23'159'300	112.38%	50'770'355	-3.12%
Amortissements	24'967'789	26'121'900	-4.42%	24'720'735	1.00%
(Attribution) / Prélèvement sur financement spéciaux	4'171	-293'300	101.42%	1'072'966	-99.61%
Attribution à la réserve de politique budgétaire	0.00	0	n/a	20'000'000	n/a
Excédent de revenus (charges)	24'213'404	-2'669'300	1007.11%	4'976'654	386.54%
Investissements nets	47'555'528	52'802'320	-9.94%	48'879'956	-2.71%
Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	1'629'836	-29'643'020	-105.50%	1'890'399	-13.78%

Commentaire de Christophe Maret, Président de la Commune de Val de Bagnes

« Je suis satisfait de la bonne santé financière de notre commune. Je tiens à remercier les membres du Conseil municipal et l'ensemble des collaborateurs de l'administration pour leur engagement. Notre Exécutif peut également remercier le Conseil général qui a saisi, je crois, l'orientation générale de notre action. Cette confiance réciproque est à mettre au bénéfice de notre population et j'en suis ravi. Finalement, les comptes 2023 reflètent la volonté partagée entre le Conseil général et l'Exécutif, d'une gestion responsable et transparente des finances publiques tout en améliorant la qualité de vie à Val de Bagnes ».

Consulter les comptes 2023 : www.valdebagnes.ch/budget

Commune de Val de Bagnes

Christophe Maret
Président de Commune
079 628 24 21

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
079 451 18 78